

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE**

*Mercredi 15 Avril 2026*

*L'an deux mille vingt-six le quinze avril à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.*

**Étaient présents** Bruno VALIENTE, Claire OUSTAILLER, Patrice BRANDELET, Giuditta MARCO, Mireille RULLAUD, Jean-Luc MATHE, Huguette BENEGIS, Fabrice LAVALLARD, Alexandra DEFFONTIS, Guillaume VIDAL, Daniel SENIE.

**Absent** : aucun

**Secrétaire de séance** : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 10.04.2026

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 11

**Délibération n° 16 N° 15042026\_16**

**Objet : Fédération nationale des communes pastorales – Désignation des représentants.**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 25062025\_02 approuvée lors du Conseil Municipal du 25 juin 2025 concernant l'adhésion de la commune à la Fédération Nationale des Communes Pastorales.

Monsieur le Maire rappelle que les objectifs de cette association sont en tous points en concordance avec ceux que s'est fixée la commune de Calce en matière de pastoralisme et d'entretien du territoire communal.

En raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner des membres de l'assemblée pour représenter la commune auprès de cette fédération

Le Conseil Municipal,


Ouï, l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres présents ou représentés :

**DESIGNE** Monsieur le Maire, Bruno VALIENTE, comme délégué titulaire pour la commune de Calce auprès de la Fédération Nationale des Communes Pastorale et Monsieur Guillaume VIDAL comme délégué suppléant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



Le Maire

  
Bruno VALIENTE